



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 109317

## Texte de la question

Depuis une trentaine d'années, les prix de l'immobilier ne cessent de croître en France, le phénomène s'étant fortement accéléré dans les années 1990. Ainsi, selon une étude du Centre d'analyse stratégique (CAS), les prix d'acquisition ont quasiment doublé. Il constate ainsi que le prix des logements neufs a beaucoup plus augmenté que les coûts de la construction. L'explosion des prix dans les zones les plus demandées semble, en partie, s'expliquer par l'amélioration de la capacité d'emprunt des ménages, alliée à une fiscalité favorable, qui alimente la demande. Les aides publiques accordées aux primo-accédants modestes expliquent aussi la permanence de la hausse des prix. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'il fait de la situation et les mesures qu'il entend prendre afin d'éviter la persistance d'une hausse des prix, leur emballement et les risques d'une explosion de la bulle spéculative qui est en train de se constituer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109317

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 mai 2011, page 5331

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)